



REPUBLIQUE DU CONGO



PDAC



BANQUE MONDIALE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE
L'ASSISTANT DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
N°002C/PDAC/2021**

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations de l'assistant de sauvegardes environnementales et sociales.

2. Les personnes éligibles sont invitées à présenter leur dossier de candidature et remplir les critères ci-après :

- diplôme universitaire (Bac + 3) au moins ou équivalent;
- expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans le domaine environnemental et/ou social ;
- aptitudes dans la résolution des questions environnementales suscitées par les différentes activités du projet;
- connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels (Word, Excel, PowerPoint, Internet; etc.);
- bonne expression orale et écrite du français;
- capacité de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel;
- maîtrise des langues nationales serait un atout.

3. Le dossier de candidature devra comporter :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail des précédentes prestations.

Le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

4. Les termes de référence détaillés peuvent être consultés et les dossiers de candidature peuvent être déposés au plus tard, **le lundi 8 février 2021**, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables, de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 8 janvier 2021

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

Termes de Annexe A : Références et Etendue des Services

Termes de référence de l'assistant en sauvegarde environnementale et sociale du PDAC

Placé sous l'autorité du Coordonnateur National, l'assistant en sauvegarde environnementale et sociale est supervisé par le responsable de sauvegarde environnementale et social du PDAC.

A ce titre, l'assistant en sauvegarde environnementale et sociale participe à l'exécution des tâches de sauvegarde environnementale et sociale du projet, notamment :

- la liaison avec les administrations publiques et d'autres partenaires et prestataires en charge des questions environnementales et sociales ;
- la sélection environnementale et sociale (screening) ;
- la préparation des termes de référence des consultants ;
- la préparation des rapports de suivi environnemental et social ;
- le suivi des études environnementales et sociales ;
- la participation aux consultations du public ;
- la diffusion des documents relatifs à la gestion environnementale et sociale ;
- le renforcement des capacités des acteurs sur la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- le suivi des audits environnementaux ;
- l'élaboration des PTBA ;
- l'élaboration des DAO ;
- la surveillance interne de la mise en œuvre des mesures environnementales et la proposition des mesures correctives, le cas échéant ;
- l'information à l'attention des parties prenantes sur les aspects environnementaux ;
- toute autre tâche requise par le coordonnateur national ;
- la participation au suivi et à l'inspection environnementale des sous projets de toutes les composantes ;
- l'analyse des rapports de surveillance environnementale des missions de contrôle ;

L'assistant en sauvegarde participe à la mise en œuvre de tous les documents de sauvegarde (CGES, CGPC, PGP, MGP et autres).

3: Profil du consultant

- avoir un diplôme universitaire (Bac + 3) au moins ou équivalent;
 - avoir une expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans le domaine environnemental et/ou social ;
 - avoir des aptitudes dans la résolution des questions environnementales suscitées par les différentes activités du projet;
 - avoir une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels (Word, Excel, PowerPoint, Internet; etc.);
 - avoir une bonne expression orale et écrite du français;
 - être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel;
 - avoir une maîtrise des langues nationales serait un atout.
-